

## La planification du tourisme : l'exemple du plan algérien

Rouillé d'Orfeuil H.

Tourisme et monde rural

Paris : CIHEAM  
Options Méditerranéennes; n. 3

1970  
pages 96-99

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI010709>

To cite this article / Pour citer cet article

Rouillé d'Orfeuil H. La planification du tourisme : l'exemple du plan algérien. *Tourisme et monde rural*. Paris : CIHEAM, 1970. p. 96-99 (Options Méditerranéennes; n. 3)



<http://www.ciheam.org/>  
<http://om.ciheam.org/>

# La planification du tourisme : L'exemple du plan Algérien

par Henri ROUILLÉ D'ORFEUIL

## LE TOURISME DANS LE PLAN SEPTENNAL ALGÉRIEN

La beauté du cadre naturel algérien et les perspectives de croissance des flux touristiques vers le bassin méditerranéen permettent d'espérer un développement rapide du Tourisme en Algérie. Néanmoins les équipements dont disposait le pays présentaient le double inconvénient d'être à la fois très faibles et très éparpillés. Ce n'est qu'avec le plan triennal (67-69) que l'on a commencé à élaborer une véritable politique intégrée de développement touristique. La capacité d'hébergement au départ du plan septennal (67-73) ne représentait que 8 000 lits, concentrés dans les grandes villes et utilisés essentiellement par des hommes d'affaires en déplacement. Il s'agissait donc de bâtir un plan qui permette de passer de ce petit ensemble disparate à une véritable infrastructure touristique répondant aux exigences des différentes catégories de clientèle. Et ce avec des moyens assez limités puisque les priorités du plan sont en premier lieu l'industrialisation lourde et en deuxième lieu le développement de la production agricole.

Partant de là, les rédacteurs des perspectives septennales s'étaient fixé comme objectif fondamental la réalisation d'une infrastructure d'hébergement qui devait atteindre 30 000 lits en 73, soit la mise en chantier d'équipement correspondant à 26 500 lits nouveaux pour un volume d'investissement de 700 millions de D.A.

## BILAN DU PLAN TRIENNAL

Le programme prévu pour la période 67-69 (13 000 lits pour un total de 588 millions de D.A.) n'a pas été réalisé ; seulement 2 472 lits ont été achevés pendant cette période, la construction des 11 500 autres est différée pour la période 70-71. Le retard pris représente 1 an à 1. an 1/2.

Pour ce qui est de l'emploi, la main-d'œuvre permanente employée dans les établissements gérés par l'Office National Algérien du Tourisme (ONAT) peut être évaluée à 2 275 personnes.

En fait les principaux enseignements à retirer de la période 67-69 viennent de l'analyse des problèmes rencontrés qui ont entraîné le retard précité. Apparemment de natures diverses, ces difficultés se rapportent presque toutes à la question cruciale des prix et des coûts.

Un coût de construction supérieur à celui des autres pays.

La différence provient d'une part de la cherté du bâtiment et des prélèvements fiscaux plus importants, spécialement sur les importations (26 % des investissements).

Des conditions matérielles de réalisation plus favorables.

dues au manque de concurrence entre les entreprises. Certains appels d'offres sont restés sans réponse.

Des prix élevés.

expliqués en partie par la pression fiscale sur les produits de luxe (ceux que consomment le plus souvent les touristes), et en partie par l'importance des dépenses en personnel (30 % du total contre 13,5 % en Tunisie) ; cela provenant d'un manque d'organisation et d'un défaut de gestion.

Une formation du personnel insatisfaisante en quantité et en qualité.

Les centres de formation sont trop nombreux et le statut des employés n'est pas défini (de 2 500 à 4 000 professionnels travaillent à l'étranger).

Un coût d'approche élevé.

Le prix du transport pour atteindre l'Algérie des régions d'où proviennent les touristes est important.

Un accueil peu organisé.

## HORIZON 80 ET POLITIQUE TOURISTIQUE PENDANT LE PLAN QUADRIENNAL

En prolongeant les taux de croissance du flux touristique dans le monde pendant la période 62-66 (12 % par an en moyenne), on peut se faire une idée de la demande future. Ainsi on estime entre 1,3 et 1,5 million le nombre de touristes qui séjourneront en Algérie dans les années 80. Mais ces prévisions sont peu sûres.

Du côté de la construction, les perspectives s'établissent ainsi :

— 35 000 lits en 1973 (pour une clientèle internationale) ;

— 70 000 lits en 1980 — avec possibilité d'atteindre 90 000, s'il est fait appel à des promoteurs privés.

C'est donc du plan quadriennal que va dépendre la réussite de cette politique. En fait, il faut non seulement réaliser le programme prévu mais aussi rattraper le retard pris pendant la période 67-69.

Orientation de la politique touristique pendant la période 70-73.

Les études de marché et les conditions locales ont incité les responsables à proposer la mise en place d'un équipement de catégorie moyenne, c'est-à-dire, confortable mais non somptuaire. Néanmoins différentes formules devront être envisagées. En effet les goûts des touristes sont variés et aléatoires et l'Algérie peut s'orienter vers trois formes de tourisme bien distinctes : le tourisme balné-

aire, le tourisme saharien et le thermalisme.

Il est nécessaire à ce propos de définir une politique de « zoning ». Le littoral à l'ouest d'Alger (de Tipaza à Chenova) sera, par exemple, le pivot du développement du tourisme balnéaire. On insistera particulièrement sur des formes d'« hébergement complémentaire » (village de vacances, club de vacances, villas et appartements, hôtels nomades) qui ont un coût inférieur, une rentabilité meilleure et une gestion plus facile.

Le programme est fondé sur la venue de touristes étrangers. En effet, la limitation et l'orientation de la consommation qui vont de pair avec les choix économiques généraux, ne permettent pas d'envisager le développement d'un tourisme interne, qui est assimilé à une consommation de luxe.

Le plan quadriennal devrait aussi permettre d'élever le taux de rentabilité des investissements (en créant une infrastructure) et ainsi devrait ouvrir ce secteur à des promoteurs privés sous certaines conditions. La part des collectivités locales dans l'aménagement touristique doit aussi s'accroître.

### Les objectifs globaux.

Il n'est pas possible de fixer des objectifs trop ambitieux car le développement des autres secteurs doit aussi se faire dans de bonnes conditions. De toute façon la vitesse de formation du personnel et la capacité de gestion ont des limites qu'on ne peut dépasser.

Pour atteindre l'objectif de 30 000 lits en 73, il faut que l'Etat mette sur le marché 9 000 lits par an, les communes 2 000 à 3 000 et les sociétés privées ou mixtes 1 000 à 2 000, ce qui permettrait de recevoir à partir de 73, 400 000 touristes non résidents (hypothèse qui correspond à un taux d'occupation de 45 %).

Le volume total d'investissement prévu pour la période s'élève à 700 millions de D.A. (420 pour finir le programme du plan triennal et 280 pour réaliser le nouveau programme). Ce total n'autorise un coût par lit que 25 000 D.A., ce qui représente une diminution très forte et imposera probablement des constructions d'un « standing » inférieur.

### Le programme d'action.

Pour estimer les « effets de demande » aux autres secteurs de l'économie, on peut indiquer la ventilation par nature d'investissement. On appelle Equipements industriels l'ensemble des produits qui rentrent dans la construction, excepté les matériaux de construction et équipements professionnels, les produits destinés à l'exploitation des établissements.

Nature	Valeur	%
Bâtiment .....	121	55
Équipement industriel.....	67	30
Équipement professionnel .....	33	15

### Les moyens.

Pour réaliser le programme quadriennal (70-73), le volume nécessaire d'investissement doit s'élever à 700 millions de D.A., mais il est indispensable que l'on définisse de nouvelles mesures fiscales susceptibles d'attirer des promoteurs autres que l'Etat : on doit ainsi aboutir à une diminution du coût du crédit, à une plus grande facilité douanière et à un meilleur équilibre crédit-ressources propres.

Le secteur du tourisme doit également pouvoir disposer de 7 000 travailleurs dont 4 000 employés qualifiés de tous niveaux. Cela suppose trois séries de mesures : l'intensification de la formation par les voies traditionnelles, la création d'un Institut de technologie pour l'Hôtellerie et le tourisme, et l'établissement d'un statut adéquat pour le personnel de ce secteur.

Parallèlement, il faudra redéfinir l'organisation du tourisme et redistribuer les responsabilités : l'Office National du tourisme algérien (ONAT) s'occupant de ce qui est équipement et publicité, la Société Nationale de Gestion Hôtelière et Touristique de la gestion, de la commer-

cialisation et de l'animation. Enfin il faudra constituer la Société Nationale du Thermalisme qui doit être séparée de l'ensemble.

Deux points retiendront particulièrement l'attention : la réalisation plus poussée d'études de la demande et la diffusion de l'image touristique algérienne.

### LES EFFETS ET LES RÉSULTATS A ATTENDRE DU DÉVELOPPEMENT DU TOURISME

Il convient de s'interroger maintenant sur les effets et résultats à attendre sur divers plans, des investissements consentis afin de juger et de justifier leur opportunité.

Un premier résultat relève de domaine non économique : c'est l'aménagement et l'embellissement des sites.

Mais les résultats les plus intéressants doivent être recherchés dans le domaine économique. Ici les effets sont multiples :

### L'emploi.

Tout d'abord sur le plan social, l'industrie touristique permet l'accroissement de l'emploi dans un pays qui souffre d'un écart trop grand entre demande et offre de travail.

Le nombre total d'emplois directs créés correspondant à la mise en service de la capacité d'accueil qui sera réalisée pendant le quadriennal et celle en voie d'achèvement (programme triennal) sera de l'ordre de 7 000. Il faut ajouter à cette main-d'œuvre, les emplois créés

Promoteurs et opérations	Montant des investissements (en millions de DA)	Nombre de lits
<b>État :</b>		
1° Programme en cours .....	420	
2° Programme à lancer :		
Études et infrastructures .....	44	
Équipement en moyens de transport touristique .....	15	
Hébergement .....	221	9 000
Total .....	700	9 000
<b>Communes :</b>		
Hébergement .....	40	2 000 à 3 000
<b>Privé et mixte .....</b>	P.M.	1 000 à 2 000
<b>Autres .....</b>	P.M.	P.M.

pendant la phase de réalisation des investissements et ceux qui naissent indirectement dans les branches fournissant des biens et services à la branche touristique. Ces emplois restent cependant difficiles à évaluer car de contexture très diffuse.

En plus de son offre d'emplois, l'industrie touristique entraîne une valorisation des ressources humaines puisque 60 % des emplois créés dans ses nouvelles unités de production exigent une formation dans les divers métiers de l'Hôtellerie et du Tourisme.

#### Demande aux autres secteurs de l'économie.

Le programme d'investissement quadriennal se traduira par une importante demande intermédiaire. Nous avons vu que 85 % des investissements, dont 55 % pour le bâtiment et 30 % pour l'équipement industriel vont à la construction proprement dite et 15 % à l'équipement professionnel (dont une grande partie vient de l'extérieur). Il faut ajouter à cela les dépenses d'investissement en infrastructures qui se répartissent en travaux publics, bâtiments et équipement.

Il faut rappeler encore une fois que l'importation des équipements qui rentrent dans la structure des investissements touristiques représente jusqu'à présent 26 % du montant global de ceux-ci. Les travaux de programmation de la demande intermédiaire qui accompagnent l'élaboration du plan permettront de prévoir la couverture par la production locale, réduisant ou supprimant ainsi le recours à l'importation et améliorant d'autant la balance devises afférente à l'activité touristique.

L'industrie touristique manifeste aussi une demande non négligeable pour les produits des industries alimentaires et d'autres activités destinées à la consommation des touristes.

#### Principaux résultats financiers.

L'activité du secteur touristique consistant à fournir des prestations de services (hébergement, restauration, loisirs, transport, etc...), on peut appréhender sa production à partir du chiffre d'affaires global attendu à l'année terminale du Plan.

Ce dernier résultat peut être évalué par la méthode classique qui raisonne à partir de trois données :

- le nombre de touristes attendus ;
- la durée moyenne de séjour par touriste ;
- la dépense journalière moyenne ;

En ce qui concerne les flux touristiques, notre pays peut espérer accueillir à partir de 1973, 300 000 touristes de villégiature et 200 000 visiteurs pour d'autres motifs.

La durée moyenne de séjour est une

donnée qui n'est pas très homogène. On constate actuellement les durées suivantes pour le tourisme de villégiature :

- 17 jours en balnéaire ;
- 7 jours en climatique ;
- 9 jours en saharien.

Nous retiendrons pour les calculs qui vont suivre la moyenne arithmétique (11 jours) de ces trois éléments.

Le tourisme pour autres motifs fait apparaître une durée de séjour plus stable et plus homogène. Les calculs seront effectués sur la base de la durée moyenne de séjour constatée dans le monde et qui est de l'ordre de 2 à 3 jours.

Le souci de rendre le secteur touristique compétitif vis-à-vis de la concurrence méditerranéenne, incite à retenir comme prix de base ceux pratiqués actuellement dans cette région, tout en tenant compte de l'évolution annuelle des prix estimés à 4 %.

La dépense moyenne actuelle est de l'ordre de :

- 60 DA pour le tourisme de villégiature ;
- 100 DA pour le tourisme pour autres motifs.

Ces dépenses ne comprennent pas le prix du transport qui est en général payé au départ (à des agents étrangers).

A partir de ces données simplifiées, il est possible d'estimer le chiffre d'affaires global à l'année 1973.

#### Estimation de la valeur ajoutée en 1973 (en millions de DA)

Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée
305	198

Les résultats ainsi obtenus ne concernent que le mouvement touristique international, c'est-à-dire les touristes résidents à l'étranger. Les résultats entraînés par le mouvement touristique interne doivent s'y ajouter.

C'est pourquoi on peut admettre que le chiffre d'affaires évalué ci-dessus traduit aussi des recettes brutes en devises. Pour obtenir la balance nette en devises du secteur en 1973, il faut déduire le montant prévisible des importations au cours de cette année pour continuer le développement du secteur et pour satisfaire la consommation des touristes.

La première catégorie portera sur des biens d'équipement qui ne seront pas encore produits par l'appareil de production nationale. Elle peut être estimée grossièrement à 20 % de la tranche d'investissement à réaliser en 1973.

La deuxième catégorie, bien que difficile à chiffrer, peut être évaluée à par-

#### Estimation du chiffre d'affaires en 1973

Catégorie	Nombre de touristes	Dépenses moyennes par jour (en DA)	Chiffre d'affaires (en millions DA)
Villégiature .....	300 000	71 (1)	235
Autres motifs .....	200 000	117 (1)	70
Total .....	—	—	305

La valeur ajoutée du secteur pour 1973 peut être évaluée à partir du résultat ci-dessus.

En effet, la valeur ajoutée pouvant être définie comme la partie du chiffre d'affaires distribuée sous forme de salaires, d'impôts et taxes, de frais financiers, de bénéfices et d'amortissements, il suffit de connaître la part de ces divers éléments dans le volume du chiffre d'affaires.

Cette part varie en général (d'après l'analyse des comptes d'exploitation) entre 60 et 70 %. Nous retiendrons le chiffre de 65 % (35 % représentant environ la part des achats y compris les autres fournitures annexes).

tir du montant global des achats qui représentent approximativement 35 % du chiffre d'affaires.

On peut admettre que 10 % de ce montant seront importés.

Ce qui laisse pour le secteur touristique une recette nette en devises d'environ 257 millions de DA à l'année terminale du plan.

#### QUELQUES REMARQUES

L'analyse des résultats du plan triennal et du programme quadriennal met en évidence des difficultés et dans certains cas des contradictions entre les principes

généraux de l'économie et les conditions de développement d'un tourisme international. Il paraît important d'expliciter ces quelques points.

### Développer le tourisme international. Réduire le tourisme interne.

La forte imposition sur les produits de luxe, la limitation des salaires des algériens, l'orientation de la consommation sont des mesures peu compatibles avec le développement d'un tourisme interne. Le fondement de base de la politique touristique semble être au contraire la rentrée de devises ; les orientations choisies ont donc été conçues pour répondre à ce besoin. Par conséquent il y a une ségrégation entre algériens et touristes étrangers, les algériens se voyant de fait interdire l'accès aux équipements touristiques. D'un autre côté les motivations auxquelles font appel les responsables du tourisme pour drainer un flux important de touristes et par conséquent qui prévalent dans le choix de la forme de l'aménagement touristique, sont radicalement opposés à l'esprit général des responsables politiques qui se manifestent dans les options économiques algériennes. Il y a là une cause de tension plus ou moins consciente surtout pour la strate des cadres algériens.

### Une option socialiste et un besoin de financement privé.

La plus grande partie de la demande touristique s'adresse à des organisations privées. De plus, compte tenu des conditions économiques de l'Algérie, il semble que l'Etat ne puisse financer à lui tout seul l'aménagement touristique du pays. Il est donc inévitable, c'est ce qui ressort de l'analyse des résultats récents et des programmes futurs, de faire appel à des promoteurs privés et à des sociétés d'économie mixtes. Mais cet appel ne peut être entendu que dans la mesure où la rentabilité des investissements est suffisante, c'est-à-dire que si la fiscalité s'allège, que si les taxes douanières se réduisent. Ces mesures feraient du secteur touristique une enclave libérale dans une économie socialiste.

Ces deux séries de remarques ajoutées à d'autres : les conditions naturelles et économiques générales du pays, la faiblesse de l'équipement touristique pré-existant et le retard pris sur les pays voisins, en matière de tourisme, la nécessité d'importer un volume important de produits font que le tourisme n'est pas un secteur prioritaire du développement économique et que les efforts se concentrent sur l'industrialisation et l'agriculture. La place actuelle et escomptée du tourisme dans l'économie algérienne est et sera très réduite si l'on compare l'Algérie à ses voisins maghrebins, le Maroc et la Tunisie.

Photo N.D. Roger Viollet



Tlemcen : Cascade de l'Oued Mefrouch El Ouit.